

 web@asu-plongee.fr Club affilié N° 08310235	A.S.U. PLONGEE Association Subaquatique de L'Union - Plongée	PHOTO (A coller)
	SAISON 2023/2024 "ENFANT" (de 10 à 12 ans)	

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : / / N° DE LICENCE (si déjà licencié FFESSM) : A -

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

N° DE TELEPHONE DES PARENTS: _____

Père : _____ Mère : _____

E-MAIL du domicile principal : _____ ☐ *

* Je n'autorise pas l'utilisation des informations personnelles aux partenaires de l'association et aux partenaires de la FFESSM.

Droit à l'image : _____ ☐ *

* Je n'autorise pas l'utilisation de mon image

NIVEAU ACTUEL DU PLONGEUR

☐ Débutant ☐ Plongeur de Bronze ☐ Plongeur d'Argent ☐ Plongeur d'Or

HORAIRE

Les cours se déroulent le **lundi de 19h15 à 20h30**

👆 Les formations sont réalisées par des moniteurs bénévoles et ne comportent aucune obligation de résultats.

PIECES A FOURNIR

- ☐ - Une photo à coller en haut de ce document
- ☐ - Un certificat médical permettant la pratique des activités subaquatiques (*Conserver l'original et fournir une **photocopie pour le club***)
- ☐ - Un chèque de cotisation à l'ordre de "A.S.U. Plongée" (voir tableau ci-dessous)
- ☐ - Un chèque pour l'assurance complémentaire à l'ordre de "A.S.U. Plongée" (voir tableau ci-dessous)
- ☐ - Une photocopie du dernier diplôme obtenu (pour les nouveaux adhérents et diplômés autre que FFESSM)

COTISATION		Assurance complémentaire AXA-Cabinet LAFONT (Voir garanties sur www.cabinet-lafont.com)
Adhésion annuelle (obligatoire) *	☐ 35€ 0 €	
Fourniture "Licence ENFANT"	☐ 20 €	
Accès à la Piscine et aux Formations	☐ 120 €	
Montant total à régler:	€	

- ☐ Loisirs 1 : 22 €
- ☐ Loisirs 2 : 27 €
- ☐ Loisirs 3 : 45,50 €
- ☐ Pas d'assurance ** (Voir votre assureur pour garanties identiques)

* Remboursement de l'adhésion annuelle à partir de 3 adhérents de la même famille.

- Inscriptions le lundi 25/09/2023 à partir de 18h30 à la piscine de l'Union.

- Début des cours le Lundi 02/10/2023

- Bonnet de bain obligatoire

Signature du Tuteur légal

A L'Union, le / / 2023